



Les premiers ministres, qui sont les grands hommes du moment, ont toujours vu leurs professeurs se manifester après coup et raconter les performances de leur élève... Le père Charles Dubé n'y échappe pas!

Alors professeur au Séminaire de Gaspé, il s'est plu à relater pour les lecteurs du SOLEIL, il y a quelques semaines, les premiers pas de René Lévesque au seuil de ses études classiques. Nous avons attendu quelques jours avant de publier ce texte afin de l'offrir à nos lecteurs en cette période de Noël qui est d'abord la fête de l'enfance.



René Lévesque sur les bancs d'école...

ou les souvenirs de Charles Dubé, jésuite

En septembre 1933, au Séminaire de Gaspé, venait s'asseoir sur les bancs des "Eléments latins" un bambin de onze ans, originaire de la petite ville de New Carlisle dans le comté de Bonaventure.

Le recteur, le P. Alphonse Hamel, qui avait accueilli M. Dominique Lévesque amenant son fils, René, m'avait signalé que j'aurais un élève remarquable. Dès le premier jour, il s'installa face à la tribune du professeur, où il restera jusqu'à la fin de l'année. Un trait physique m'étonna un peu: la chevelure, dense et raide, s'avancant presque à mi-front — on sait ce que la vie en a fait depuis. Cette fois, la nature avait-elle manifesté surtout un aspect du tempérament: l'énergie têtue? Mais c'était une force retenue, à cause peut-être d'une réserve ou timidité native.

D'emblée, René fut un élève appliqué. (En ce temps-là, on parlait d'élève plutôt que d'étudiant: appellation que l'on réservait aux universitaires.) Toujours attentif, il ne vous quittait pas des yeux, ne perdait pas un mot, semblait-il. Ses livres ouverts sur son bureau, il les regardait peu et ne prenait pas de notes, du moins pendant mes cours... De rappel à l'ordre, soit pour un mot au voisin soit pour une distraction évidente, il n'en était pas question pour lui. D'ailleurs, la quinzaine d'élèves était d'humeur plutôt paisible.

Dans ce "bon vieux temps", le professeur titulaire enseignait plusieurs matières: le français, le latin, l'histoire et la géographie. Or, en chacune, René se classait d'ordinaire premier, et cela, toute l'année. A la lecture mensuelle des notes et rangs, il montait à son tour sur l'estrade recevoir des mains du recteur la "carte dorée", et regagnait en hâte son siège, sans ostentation aucune.

La chèvre de Monsieur Seguin

Les facultés de l'enfant avaient été éveillées, cultivées, dès son bas âge. Son père, qui était avocat, avait préparé son petit René à de brillantes études classiques. La riche bibliothèque de cet homme de culture devint très tôt le passe-temps favori du futur élève de Gaspé. La lecture abondante lui créa un langage qui aurait pu, à la rigueur, se perfectionner sans les leçons de français du cours secondaire. En effet, à mon grand émerveillement, dès ses premiers travaux, René écrivait un français non seulement correct, mais varié et même équilibré. Je devais m'ouvrir tout grands les yeux pour y déceler un mot impropre, une tournure boiteuse; je finissais par dénicher quelques rares peccadilles. On croira peut-être que ma mémoire faiblit, ou que j'exagère. Je ne crois pas. Je lus assez de "devoirs" de sa main — dans le temps, l'élève n'en manquait pas! — pour que ma mémoire soit fidèle.

Un jour, j'avais assigné la tâche de refaire à sa façon le conte "La chèvre de Monsieur Seguin". Vritable tour de force singulièrement pour les jeunes de cet âge! Je reçus quelques copies d'assez bonne venue. Mais celle de René tranchait nettement. Vraiment, son texte pouvait être comparé à celui de Daudet. C'était le même conte, et pourtant un autre: les mêmes épisodes, mais avec des détails nouveaux bien ajustés; presque les mêmes qualités littéraires, mais dans une phrase originale. La scène du combat entre la chèvre et le loup était particulièrement soignée. J'avais signalé, dans la marge de la copie la réussite de "l'auteur". En somme, il avait suffisamment assimilé l'esprit du conte pour y insérer la créativité du sien.

René ressemblait à sa chèvre par certains côtés: rusé et résolu. Un règlement des collèges classiques exigeait que la longue étude d'avant souper fut réservée aux devoirs et leçons, avec stricte dé-

fense d'ouvrir son volume de lecture ou d'écrire des lettres. On imagine facilement que ses travaux étaient terminés bien avant la fin de l'étude "sacrée". Que faire? Certains manuels pouvaient l'occuper utilement. Mais l'un d'eux surtout répondait à tous ses goûts: Les Fables de La Fontaine. Il pouvait l'ouvrir ostensiblement sans craindre l'oeil du surveillant. Il relisait et relisait, potassait ces études vivantes d'animaux-hommes.

Le sens de l'image

C'est là principalement, je pense, qu'il acquit sa "maîtrise" en psychologie, et qu'il aiguisa la finesse innée de son esprit. Là encore, il cultiva son sens de l'image — comparaisons et métaphores. Ainsi, récemment, ses ripostes se coloraient d'images issues des Fables. Comme celle-ci, modifiée à dessein: "D'une souris ils veulent faire une montagne". (Son adversaire, ne voulant pas être en reste de culture, s'écria devant un auditoire quelque peu huppé: "Quand on a un poulailler, on ne le confie pas à un renard!") Et cette autre métaphore: "On sait que (certains) ont l'habitude de faire flèche de tout bois, mais ils en sont rendus à faire flèche avec des allumettes".

La presse cascade des idées, qui se bousculent dans l'esprit du journaliste et orateur, trouve une issue très caractéristique dans les remarques incidentelles, et les parenthèses quasi imperceptibles — tournures si familières à La Fontaine. Et dans le sourire en coin, légèrement ironique, modifiant à peine la gravité du visage et ne troublant rien de la sérénité de la pensée, ne peut-on y voir comme un reflet des sourires piquants qui scintillent dans les vers du fabuliste? Sans doute aussi, dédain du rire facile.

Tout ce qui précède était écrit, lorsque je mis la main sur la biographie, René Lévesque, par Jean Provencher. Or j'y découvre précisément que le père de l'enfant lui conta d'abord les Fables, et même qu'il lui apprit à lire dans ce bouquin. C'est en 1972 que l'homme confia à son biographe: "On avait une grande édition de l'ancien temps des Fables de La Fontaine, couverture rouge, édition Mame, qui était admirablement bien illustrée. C'était des contes, les Fables; alors il nous les contait. Puis, peu à peu, j'ai commencé à les déchiffrer, et il me montrait les lettres et tout ça. Ce n'est que bien plus tard que j'ai su que c'était des chefs-d'oeuvre. Pour l'instant, ce n'était que des contes." A quatre ou cinq ans, René sait lire. Quand "on lui demande ce qu'il fera plus tard, la réponse... est toujours la même: "Ecrire, écrire, écrire". (p. 12)

Il n'est donc pas étonnant que, dès les Eléments latins, René sache écrire un très bon français et qu'il trouve d'astucieuses délices en compagnie du grand conteur.

Le sel marin

A New Carlisle, l'enfant partage ses loisirs entre la lecture — trop abondante au gré de ses parents —

et les balades sur la plage toute proche. Est-ce là que furent originellement affectées ses cordes vocales? Je lui demandai, un jour de ses Eléments latins, si c'était le sel marin qui lui avait éraillé la voix. Son "Je sais pas" était bien caractéristique. (Mes confrères jésuites trouvaient sympathique cette petite voix.) Qu'elle soit devenue normale dans la suite, je l'ignore. Puis, que les trois extinctions contractées dans la froidure humide de l'Alsace, pendant la guerre, lui aient ramené l'érailement premier, c'est plausible. Toujours est-il que, de passage à Montréal, venant de Sudbury, en 1957 ou 1958, je reconnus par l'émission "Point de Mire" la voix familière de ses onze ans. Mais, depuis, elle est bel et bien disparue. Lui-même a raconté comment s'est produite, en 1960, la mutation étonnante, et qui perdure. (Provencher, p. 149)

Autrefois, on "faisait" aussi du latin. Déjà à l'aise avec la phrase française, l'Elémentaire latin n'eut que peu de peine à manier la phrase latine. Pour la traduction en latin, le "thème", j'avais exposé quelques éléments de stylistique, comme l'ordre des mots. Du premier coup, René avait saisi, puis bûti des phrases selon les règles. Et il devint rapidement un "fort en thème" au meilleur sens du mot, et en "version".

Un petit fait significatif de sa maîtrise du latin me fut révélé, l'autre jour, par son professeur de Versification (niveau de secondaire IV). Pris en faute de distraction pendant une leçon de latin, et sommé de continuer la traduction du texte, il se fit indiquer le passage par un voisin, puis, tout de go, déchiffra avec aisance ces arcanes, pour lui lumineuses. Aussitôt, à dû sourire en sa tête le vers de la fable: "Tel est pris qui croyait prendre".

L'anglais à coups de poing

Pour ce qui est de l'anglais, René ne rencontrait pas, là non plus, de difficultés très sérieuses. Je me rappelle que le professeur m'avait fait son éloge, en souriant de bonheur. Tout jeune, il avait appris la langue seconde à l'école primaire, où elle était plutôt première, une seule classe réunissant les enfants des deux langues. Et, à l'extérieur des murs, un certain vocabulaire lui était entré dans le corps à coups d'injure et de poing, plus souvent qu'autrement. (Des querelles enfantines, il ne lui est pas resté trace d'amertume, confia-t-il à son biographe.) Grâce à l'intense culture du français à la maison, il ne lui était pas resté d'anglicismes, ni sur la langue ni sous la plume.

Par ses études et ses nombreuses lectures, par des contacts et des expériences en milieux très variés,

René Lévesque a formé en lui "l'honnête homme" — l'opinion lui reconnaît aussi la qualité d'homme honnête. L'autre jour, par le truchement de la télé, je l'entendis rappeler, sinon apprendre, à un auditoire d'étudiants, cet idéal humaniste, "tel que l'avait conçu le XVII^e siècle, lequel est une capacité générale d'adaptation d'abord", selon lui. Capacité qui doit être acquise, disait-il, avant les spécialisations prématurées, que l'on impose aujourd'hui aux jeunes, alors qu'ils connaissent de moins en moins le français. "Plus il y a de méthodes, moins il y a de progrès", soulignait-il. Les étudiants d'applaudir! Puis il déplora la place de plus en plus réduite que l'on fait à l'histoire, à son rôle. "Quand on ne sait plus d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va."

Des lectures savantes

Cette formule de sa façon me ramène à d'autres souvenirs. J'enseignais l'histoire du Canada, ou plutôt de Nouvelle-France. Candidement, j'avouerai que je m'y plaisais fort. J'avais pris goût à l'histoire, au Séminaire de Rimouski, grâce à un professeur extraordinaire, M. Alphonse Fortin. A Gaspé, j'absorbais goulument les premiers ouvrages de l'abbé Groulx; un chef-d'oeuvre d'Alain Grandbois, Né à Québec (Louis Joliet); un livret emballant de Pascal Potvin, Le Chevalier d'Iberville: ce téméraire qui avait couru déloger de la baie d'Hudson des commerçants anglais, des intrus, bien sûr, en Nouvelle-France. Et L'Action Nationale nous apportait des articles de l'indépendant et "indépendantiste", François Hertel (Rodolphe Dubé — ni frère ni cousin à moi), articles réunis peu après sous le titre de Leur Inquiétude, que lut alors René.

Je n'accablais certes pas mes jeunes de ces lectures "savantes".

Ca, c'était laissé au professeur de Rhétorique. Mais ça me gonflait! Je m'attachais donc à rendre le plus vivants possible les tableaux que présentait allégrement le petit manuel du P. Robert, c.s.c. Et je ne me privais pas de dégager des événements et de la vie des personnages certaines valeurs morales et religieuses. Pour rapprocher ces valeurs, je lisais en classe des contes, plus ou moins historiques, des tableaux de moeurs sociales et familiales. Pas n'était besoin, à ces moments-là, de ramener quelqu'un à l'attention: la classe n'avait qu'un coeur. René, appuyé tout droit à son dossier, écoutait de tout son être. Aux passages amusants ou comiques, il esquissait une souris, tandis qu'un voisin, primesautier, riait de toutes ses dents et trépidait.

Une occasion propice

Chaque année, chaque classe présentait une séance devant l'ensemble des élèves. Il s'agissait, pour l'essentiel, de monter un scénario où s'intégreraient des combats ou concertations sur les principales disciplines scolaires. Or, à l'été de 1934, une grande célébration allait se dérouler à Gaspé: le quatrième centenaire de la prise de possession du pays par Jacques Cartier, au nom du roi de France. L'occasion était on ne peut plus propice pour évoquer par nos benjamins l'événement qui avait ouvert notre histoire sur le sol même où ils grandissaient.

Dans le cas de cette séance commémorative, le scénario tentait de simuler la traversée de l'Atlantique et le geste historique à Gaspé. Vocabulaire maritime, mouvements de la mer, manœuvres à bord, arrivée et plantation de la croix servirent de prétextes à des combats "intellectuels" entre membres

de l'équipage. Le dernier affrontement se livra sous le commandement du capitaine "Cartier-Lévesque", à qui revint le geste de faire dresser la croix. Aujourd'hui, je regrette, pour ma part, que la scène n'ait pas été photographiée.

Au chapitre de l'histoire de l'élève René, j'ajoute un fait, assez significatif de ses goûts, mais dont je n'ai pas été témoin. (Le biographe Provencher le signale) "L'humaniste" de Belles-Lettres (secondaire V) participa au Concours Parker, organisé par l'université Laval entre ses institutions affiliées. Notre concurrent reçut le deuxième prix. Ce qui ne pouvait que flatter ses éducateurs jésuites, d'autant que le sujet portait sur les Martyrs canadiens.

La Gaspésie attend

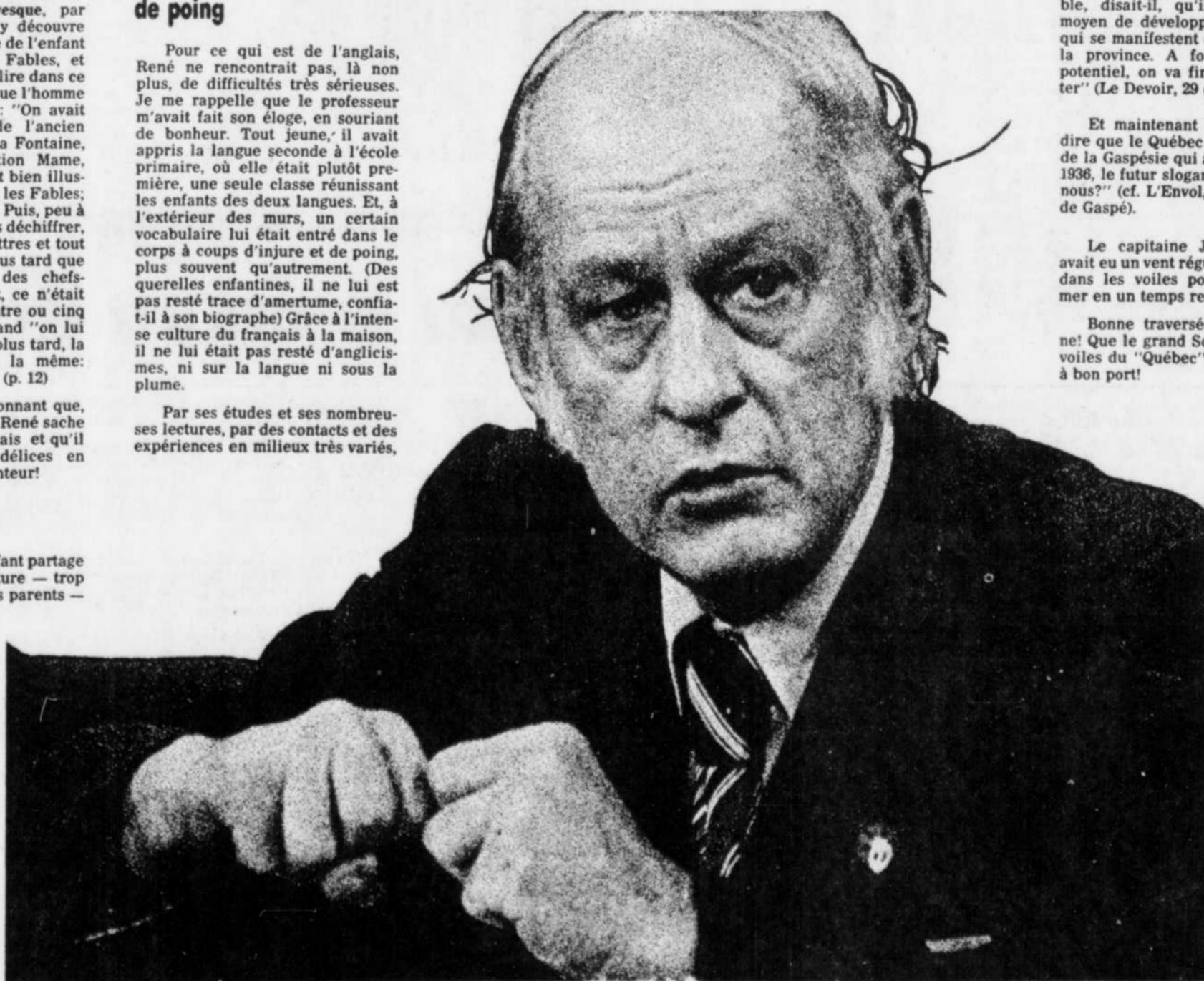
Un dernier souvenir. De temps à autre, j'orientais mes jeunes vers les problèmes sociaux de la Gaspésie, les incitant à se préparer à les résoudre. Et, avant de retourner à Montréal, l'été de 1934, je disais, tout simplement, à René, dans une lettre, ou de vive voix sur le quai de la gare de New Carlisle: "La Gaspésie t'attend". Je ne savais pas ce que je disais, et je ne prétends pas du tout que j'aie eu quelque influence sur lui. Ses dons et ses connaissances personnelles l'ont mis en mesure de se diriger. Mais, quand, dans les premières années '60, ministre des Ressources hydrauliques, il lança au grand galop les pylônes de lumière vers la Gaspésie, je reconnus le coeur du jeune Gaspésien.

Récemment, l'homme, revoyant les lieux de sa prime jeunesse, remarqua que "les mêmes vieilles portes, et les escaliers verts" où il avait sauté, étaient toujours en place. Surtout, en maître lucide, il ouvrit des perspectives nouvelles devant les cégépiens: "Il me semble, disait-il, qu'il doit y avoir moyen de développer les énergies qui se manifestent dans ce coin de la province. A force d'avoir du potentiel, on va finir par l'exploiter" (Le Devoir, 29 octobre 1976).

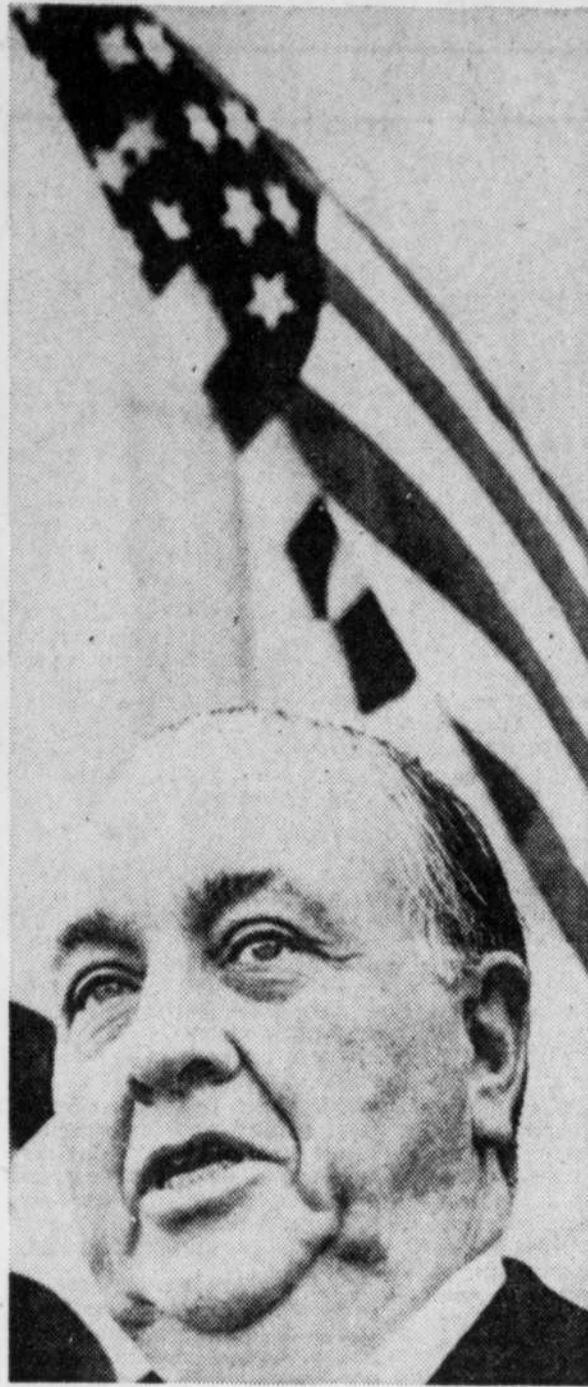
Et maintenant ne peut-on pas dire que le Québec attendait le fils de la Gaspésie qui avait trouvé, dès 1936, le futur slogan: "Maîtres chez nous?" (cf. L'Envol, mai 1936, Sém. de Gaspé).

Le capitaine Jacques Cartier avait eu un vent régulier et puissant dans les voiles pour traverser la mer en un temps record.

Bonne traversée, mon capitaine! Que le grand Souffle gonfle les voiles du "Québec", et le conduise à bon port!



Le boss Daley n'est plus



Pour qui sonne le glas...

par Yvette Laudy

La dernière grande "machine" politique s'est arrêtée en même temps que le cœur du dernier grand "boss"... le maire Richard J. Daley de Chicago.

Avec lui, toute une époque bascule dans le passé. Les futurs présidents ne viendront plus, comme John Kennedy ou Jimmy Carter, un genou en terre, demander la bénédiction décisive du patron de Chicago. On peut ouvrir les fenêtres des arrière-salles enfumées où il aimait comploter sa politique. Il n'échangera plus les quelques 35.000 emplois de la ville et de "Cook County", ni des faveurs contre des votes.

Chicago pleure. Pendant près de 22 ans, Richard Daley l'a fait croître en beauté, en prospérité, en puissance. Il y était né dans un quartier modeste qu'il n'a jamais quitté. Irlandais, catholique, démocrate... de la semence de politicien, il s'était frayé durement un chemin — travaillant dès l'aube aux abattoirs et jusqu'à la nuit à la faculté de droit — dans la hiérarchie rigide du parti. S'il connaissait aussi bien tous les rouages de "sa" machine, s'il savait aussi bien jouer de sa puissance, c'est qu'il avait commencé, en capitaine de district, à rendre des services aux résidents pour pouvoir les rallier le jour des élections.

Employé à la ville, puis député et sénateur de l'état, expert en finances et taxation, il avait posé des jalons sûrs pour, en 1953, atteindre sa seule ambition: faire de Chicago "sa" ville. Il avait déjà le bras long. Il était devenu président du parti de "Cook County" (Chicago et faubourgs), il dirigeait la "machine", exigeant l'obéissance, commandant la déférence, distribuant les pouvoirs. Adlai Stevenson était gouverneur grâce à ses bons offices. Il avait mis son poids derrière Harry Truman. Sa puissance était devenue nationale. Et tous ceux qui n'étaient pas "avec" lui étaient "contre" lui.

Un coup de vieux

Lors de la convention démocrate de 1968, la "machine" s'est grippée. Le "meilleur maître et la meilleure police" n'ont pas compris les partisans de la paix au Vietnam. Ils leur ont fait une guerre sanglante dans les rues de Chicago — et sur le petit écran. A Miami, en 1972, le maire Daley et sa délégation, qui n'avaient pu accepter les réformes du parti, se sont vu refuser l'entrée de la convention. La machine s'essouffait. Les noirs devenaient plus nombreux, plus revendicatifs à Chicago et les bourgeois fuyaient vers les faubourgs. En 1974, Richard Daley souffrait d'une première attaque cardiaque. On le croyait fini.

Mais, une nouvelle victoire électorale, plus glorieuse que jamais le remettait en selle, l'année suivante. Et cette année, en lui tendant la main un des premiers, il a participé à la victoire de Jimmy Carter, même s'il n'a pu lui donner l'Illinois qu'aux "primaires" et pas le 2 novembre.

Richard Daley, à 74 ans, voyait s'effriter son pouvoir. Le législatif n'était plus truffée d'hommes à lui, il n'avait pas choisi le gouverneur-élu. Certains de ses associés politiques avaient été accusés de corruption... La "machine" ne tournait plus rond. A présent, elle ne tournera plus. C'est même un noir qui le remplacera sans doute, au moins temporairement. Et il n'a jamais permis, même à un Irlandais, de préparer sa succession. La rivière sera peut-être encore teintée de vert pour la St-Patrick, mais Richard Daley ne mènera plus la parade qu'il aimait tant.

La deuxième ville des Etats-Unis, une des plus prospères des plus modernes, et des mieux gérées, est le témoignage grandiose de l'amour réciproque qui a duré toute une génération entre Richard-cœur-de-lion Daley et Chicago the Beautiful.

M. Bona Arsenault, "le vieux de la vieille" témoigne

Le Québec s'est administré un calmant

M. Bona Arsenault salue comme une "libération" personnelle sa défaite du 15 novembre et se réjouit de "l'euphorie" créée par la victoire du Parti québécois. Mais il craint les lendemains amers et il est convaincu que l'indépendance du Québec ne se fera jamais.

Défait dans Matapédia, l'ex-ministre du gouvernement Lesage a déjà tourné la page et repris ce qu'il considère son oeuvre véritable: l'histoire et la généalogie de ses compatriotes acadiens. L'oeil vif, la démarche alerte, il est loin d'afficher ses 73 ans bien sonnés. Revenant le chroniqueur du SOLEIL dans la vaste et chaleureuse maison de la rue Marguerite-Bourgeoys, où il s'apprête à accueillir trente enfants et petits-enfants au réveillon de Noël, celui que tous appellent familièrement "Bona" hésite à faire un post-mortem. Il préfère se tourner vers l'avenir et faire confiance à la vie.

A la fin de l'entrevue, pourtant, le franc-tireur qu'il demeure reprend le dessus et se laisse aller à des appréciations à l'emporte-pièce qui ont fait sa notoriété durant ses 45 ans de vie publique, dont 12 à titre de député à Ottawa, et 16 à Québec.

"Déjà en 1970 et en 1973, je voulais prendre ma retraite politique. M. Bourassa n'a pas voulu, la première fois pour que j'empêche l'élection de mon excellent ami Doris Lussier, la deuxième pour que je garde Matapédia dans le giron libéral. Cette année, c'est la politique qui m'a quitté, dit-il, guilleret, et c'est une délivrance personnelle. Il y a au Québec une atmosphère de détente qui me réjouit sur le plan démocratique."

Mais le Québec, estime M. Arsenault, s'est administré un soporifique, un calmant, et la détente ne peut être qu'artificielle et de courte durée. Pourquoi?

D'abord, explique le vieux renard, dès qu'il est élu, un parti se dirige inévitablement vers sa défaite, plus ou moins rapprochée, l'histoire le prouve amplement, au Québec même. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement de René Lévesque que pour Taschereau, Duplessis, Lesage, Bourassa. Et plus ce parti suscite d'espoir, ce qui est le cas du PQ, plus la réaction est violente.

C'est la première fois, ajoute celui qui est en partie responsable de la venue de René Lévesque en politique,

en 1960, que le Québec se donne un gouvernement alors que la très grande majorité des électeurs est contre l'objectif premier et essentiel de ce parti. Et cela est fort dangereux.

Un vote négatif

Non seulement il s'agit d'abord d'un vote "négatif", mais à peine les tiers des nouveaux élus ont obtenu une véritable majorité dans les comtés. Et M. Arsenault dit savoir par expérience que ce n'est pas la première élection qui est la plus difficile, mais la deuxième. Au surplus, il estime qu'il ne faut pas négliger, dans l'élection-surprise du PQ, "l'apport" de l'Union nationale et de M. Rodrigue Biron, qui est à ses yeux "le grand vainqueur" du 15 novembre.

L'ex-député prédit que le PQ ne tiendra pas plus de deux ou trois ans, que l'euphorie est en train de se résorber et que le nouveau gouvernement a déjà commis un certain nombre d'erreurs: absence d'anglais et abolition de la prière à l'Assemblée nationale; mécontentement des Néo-Québécois, surtout les Italiens; querelle avec les provinces dont l'appui est essentiel; mise en tutelle de la ville de Montréal.

"L'on est en train de faire un héros de Jean Drapeau. Le gouvernement lui donne une chance inespérée de se surpasser et de devenir le chef d'une coalition contre le PQ."

Selon M. Arsenault, il ne faut pas sous-estimer, d'autre part, la réaction des milieux financiers, canadiens et étrangers. "Trudeau n'a qu'à dire un mot et, demain matin, le Québec ne pourra plus emprunter. Et sans emprunts, impossible de gouverner. Le PQ devra aller au peuple. Je ne vivrai pas assez vieux pour voir le Québec indépendant. Pour se séparer, le Québec devrait basculer dans le camp socialiste, comme Castro. Et cela, jamais les Etats-Unis ne le laisseront faire. Les liens sont trop étroits, à commencer par la voie maritime du Saint-Laurent.

"Et si le Québec se séparait, pourquoi l'île de Montréal ou la Gaspésie ne le pourraient-elles pas, à leur tour? Et le Nord de l'Ontario? Et la Colombie-Britannique? Non, le Canada ne laissera jamais un tel effritement se faire, au besoin en se servant de l'armée. Le premier acte ne se fera pas..."

En dépit de cette vision apocalyptique, M. Arsenault se dit heureux de la venue démocratique du PQ au pouvoir, en ce qu'elle lui permettrait — et surtout à ses "extrémistes" — de toucher aux dures réalités du pouvoir. "Mais ce gouvernement est assis sur un volcan et le mécontentement qui l'a porté au pouvoir le perdra à son tour, dans deux à trois ans."

Bourassa comme Pearson

L'ex-ministre de Jean Lesage parle peu de son dernier chef, M. Robert Bourassa, "victime d'un malheureux concours de circonstances qui joueront maintenant contre le PQ". Aurait-il fallu attendre à l'an prochain pour les élections? "Non, ça aurait été encore pire pour les libéraux." Il dit de M. Bourassa qu'il était un conciliateur, comme M. Pearson, et que ce type d'homme ne dure pas longtemps en politique, où il ne suffit pas de prendre avis, mais où il faut surtout des décisions et agir, au risque de se tromper.

M. Arsenault estime que M. Bourassa n'aurait jamais dû écouter M.



gilles lesage

Jérôme Choquette et déclencher une enquête publique, la CECCO, sur le crime organisé. Car les révélations qu'elle a faites ont été attribuées au gouvernement même qui les avait suscitées. "La pègre manoeuvre dans l'ombre et la discrétion. C'est dans l'ombre également qu'il faut la combattre."

Autre facteur de défaite libérale: la politique agricole du gouvernement fédéral, qui a joué lourdement contre les libéraux, partout en province. "C'est la CECCO et la politique laitière qui ont battu Bourassa", assure le routier qui a fait carrière politique "malgré les obstacles", selon le titre d'un livre de souvenirs où Bona parle de lui à la troisième personne, et qui insistait pour se faire appeler "honorabile" quand il était ministre, de 1960 à 1966, aux côtés des deux Lévesques, René et Gérard-D., originaires comme lui de la Gaspésie.

Que pense-t-il d'eux, justement?

Du premier, il admire l'esprit frondeur et l'extrême honnêteté intellectuelle. Il est du même avis que M. Paul Gouin, qui vient de mourir: si ce n'était de son option indépendantiste, le PQ serait certes le meilleur choix pour le Québec, tant il refuse à être classé comme un fédéraliste à tout crin.

Du second, il reconnaît l'aisance et la facilité, mais il se demande s'il est bien l'homme qu'il faut aux libéraux.

Chose certaine, selon M. Arsenault, les libéraux ne doivent pas se presser pour élire un nouveau chef. Ils ne devraient pas le faire avant les élections fédérales et, de préférence, quelques mois à peine avant le prochain scrutin général, comme en 1970. De plus, les libéraux fédéraux — dont le chef a eu l'arrogance de venir se moquer à Québec même de M. Bourassa — ne devraient pas se mêler des affaires québécoises. Il est d'accord avec M. Raymond Mailloux sur ce point.

Une bêtise énorme: Marchand et Mackasey

Il est d'avis que le chef démissionnaire des libéraux a commis "une bêtise énorme" en invitant MM. Jean Marchand et Bryce Mackasey à faire campagne pour lui, alors même qu'il devait combattre un fort sentiment anti-Ottawa au Québec. "Bourassa était fédéraliste durant les campagnes électorales, et nationaliste entre les deux. Il aurait fallu qu'il fasse exactement le contraire."

Le lendemain de l'élection, M. Arsenault a écrit à René Lévesque qu'il était l'homme le plus puissant du Québec, et peut-être du Canada, et qu'il avait "la responsabilité terrible" non pas d'écrire l'histoire, comme lui, mais de la faire, de la bâtir.

Quant à lui, il passe le flambeau avec le sourire, sans amertume, retournant à ses véritables amours: l'épopée acadienne, dont il parle avec ferveur.



Le Soleil, Jean Vallières

Caouette au secours de Pearson

Le lundi 19 février 1963, le timbre qui convoque les députés aux Communes sonne de 8h20 du soir à 9h40.

Il s'agit d'adopter en 3e lecture le bill de Mitchell Sharp, ministre des Finances, qui décrète une surtaxe de 5 pour 100 de l'impôt sur le revenu.

Du haut de la tribune des journalistes, j'épie les allées et venues de M. Médard Robichaud, alors ministres des Pêcheries et maintenant lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

M. Robichaud compte nerveusement les libéraux. Il supplie M. Sharp de retarder encore la mise aux voix.

M. Sharp détourne la tête et demande au whip libéral de donner le signal du vote.

Une centaine de députés sont absents, mais les trois partis de l'opposition se ligent. Le bill est défait par 64 voix contre, 62 voix pour.

M. Robert Stanfield reste cloué sur son fauteuil. Il a le regard vitreux. Il semble perdu dans le rêve et la stupeur.

M. Davie Fulton invite le leader du gouvernement (Allan MacEachen) à demander l'ajournement de la Chambre.

M. Diefenbaker souligne que Pearson et ses 128 libéraux se trouvent dans la situation où il était lui-même le 5 février 1963. A leur tour de démissionner!

La discussion s'envenime. L'orateur note qu'il est 10h. Fin de la séance.

Le mardi 20 février, dès l'ouverture de la séance, MacEachen propose l'ajournement de la Chambre.

Ce répit permet au premier ministre Pearson de rentrer d'urgence de ses vacances à la Jamaïque. Il arrive dans la soirée, à l'aéroport d'Uplands. Je l'entends qui dit tout à trac, en voyant Pickersgill: "Vous m'avez mis dans le pétrin! A vous de m'en sortir!"

Le mercredi, la séance dure 30 minutes. Pearson dépose une motion: "Que la Chambre ne considère pas son vote du 19 février comme un vote de défiance à l'endroit du gouvernement".

Stanfield réplique que le gouvernement a subi la défaite sur un bill découplant du budget et qu'il doit s'effacer.

Douglas affirme que le gouvernement a peut-être le droit du point de vue constitutionnel, de demander un vote formel de confiance, mais que la morale l'interdit.

Réal Caouette dit à son tour: "Dans les circonstances présentes, nous ne pouvons que dire que le

gouvernement a été défait par une majorité parlementaire et qu'il devrait démissionner". — C'est brutal

Pearson propose alors l'ajournement de la Chambre.

La séance du jeudi dure une heure et demie. Elle porte sur une question de privilège.

Le vendredi 23 février, le débat s'engage pour de bon.

Pearson s'adosse à un article écrit en 1964 par Eugene Forsey (aujourd'hui sénateur) pour dire: "Nous devons certainement nous débarrasser de la conception selon laquelle toute défaite encourue à la Chambre des communes doit entraîner de nouvelles élections".

Les conservateurs et les néo-démocrates s'inspirent d'un article publié par un grave légiste de la Couronne dans l'Annuaire du Canada de 1967. En voici un extrait: Quand la Chambre "rejette un bill du gouvernement ou adopte une motion de censure ou de défiance, le gouvernement doit démissionner ou demander au gouverneur général de dissoudre le Parlement".

Voici Caouette. Il ne demande plus cette démission, ni cette dissolution. Il a subi une conversion constitutionnelle. Il tend la perche à Pearson; il lui envoie un signal de sauvetage. Gentil casuiste, il explique que, le 19 février, les Communes ont juste donné "un vote de défiance à l'endroit de l'augmentation de l'impôt".

Pearson sera sauvé lors du vote, grâce à l'appoint de huit voix caouettistes.



jean-marc poliquin

Si on votait à l'allemande...

par Jean-Paul Gagné

S'il faut en croire le programme du Parti québécois et l'assurance qu'a récemment donnée M. Robert Burns, ministre d'Etat à la réforme parlementaire, de modifier le plus rapidement possible le mode de scrutin, il se pourrait fort bien que les Québécois soient appelés à voter à l'allemande lors du prochain appel au peuple.

En effet, le mode de scrutin en vigueur en République fédérale d'Allemagne apparaît comme le modèle logique devant permettre l'introduction au Québec d'un mode de scrutin proportionnel pour le tiers des députés, tel que le propose le programme même du PQ.

Le modèle allemand

Les Allemands de la RFA élisent la moitié de leurs députés directement et à majorité simple, c'est-à-dire de la même manière que nous le faisons ici. Ainsi, le candidat qui obtient le plus grand nombre de votes dans chacune des 248 circonscriptions électorales est élu député au Bundestag (chambre basse).

L'autre moitié du Bundestag (assemblée des députés), un autre groupe de 248 députés, est élu indirectement. Total: 496 députés.

Pour ce faire, l'électeur dispose d'un bulletin de vote à deux voix. La première voix lui permet d'élire directement le candidat de son choix. La deuxième voix lui permet de voter pour le parti de son choix.

Les députés élus par les deuxièmes voix proviennent de listes de candidats. Ces listes sont la prérogative des formations politiques et chaque parti établit ses listes au niveau de chaque Land (province).

Prenons comme exemple le land de Hambourg, qui compte huit circonscriptions électorales. Lors des dernières élections fédérales tenues le 3 octobre 1976, les huit candidats du Parti social-démocrate (SPD), dont le chancelier Helmut Schmidt lui-même ont été élus directement, ayant tous obtenus le plus grand nombre de votes dans leur circonscription respective.

1 ^{ère} VOIX VOTEZ ICI	2 ^{ème} VOIX VOTEZ ICI
RAYMOND CANTIN Union nationale	UNION NATIONALE Cantin, Borette, Boucher, Deslauriers, Gingras.
JEAN MARCHAND Parti libéral	PARTI LIBÉRAL Garneau, Lachapelle, Bonnier, Bédard, Chagnon, Harvey
CLAUDE MORIN Parti québécois	PARTI QUÉBÉCOIS Morin, Richard, Beaudoin, de Belleval, O'Neill, Bertrand
JEAN-PAUL RHÉAUME Ralliement créditiste	RALLIEMENT CRÉDITISTE Rheaume, Tremblay, Rodrigue, Bélanger, Tarcoli, Godin
	PARTI NATIONAL POPULAIRE Lafleur, Castonguay, Dulac

Voici à quoi aurait ressemblé un bulletin de vote à deux voix pour les électeurs de Louis-Hébert si on avait eu un mode de scrutin proportionnel à la manière allemande. Les noms apparaissent sous les noms des partis politiques pour la deuxième voix seraient venus des listes régionales de candidats des différentes formations.

Le Parti québécois songe à modifier le mode de scrutin en vue de corriger les écarts énormes entre la répartition populaire du vote et le nombre de sièges alloués à chaque parti, lors des élections provinciales. Le modèle qui s'impose c'est celui de l'Allemagne où on a adopté un mode de scrutin proportionnel. Jean-Paul Gagné explique aux lecteurs les implications de cette formule.

Mais comme le land de Hambourg a également droit à autant de députés élus au scrutin proportionnel, huit autres candidats ont pu accéder au Bundestag.

C'est le mode de partage des deuxièmes voix qui décide de la répartition du nombre total de députés entre les partis inscrits sur le bulletin de vote. L'Allemagne a retenu le système de dépouillement d'Hondt, du nom de son promoteur, un Belge. Ce procédé ne répartit pas les mandats selon le pourcentage exact des votes obtenus par chaque parti, mais favorise au contraire légèrement les partis qui sont déjà les plus forts. La démocratie à la mode de la RFA n'avantage pas les petits partis et une autre manifestation de cette attitude envers les petites formations politiques est la nécessité pour un parti d'avoir obtenu au moins cinq p.c. du vote pour avoir droit au partage des mandats électoraux. La RFA veut ainsi éviter la montée des petits partis radicaux, qui sont au nombre d'une douzaine.

Revenons à Hambourg. Lors des élections du 3 octobre dernier, le Parti social-démocrate a obtenu 52,6 p.c. des deuxièmes voix, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) en a obtenu 35,8 p.c. et le Parti libéral (FDP) en a recueilli 10,2 p.c. La répartition des mandats électoraux selon le procédé d'Hondt a donné neuf députés au SPD, cinq à la CDU et deux au FDP. Comme les huit candidats du SPD ont été élus directement, le SPD a pu envoyer un autre député à Bonn; il provenait de la liste établie par le parti, liste qui a été affichée dans le bureau de vote, et dont les premiers noms figurent sur le bulletin de vote même; pour ce qui est des deux autres partis, qui n'ont pas pu faire élire aucun député directement, les cinq premiers noms de la liste de la CDU et les deux premiers de la liste du FDP ont pu accéder au Bundestag.

Et ainsi de suite pour les neuf autres Länder.

La transposition au Québec

La transposition au Québec du mode de scrutin en vigueur en Allemagne signifiera que les électeurs voteront sur un bulletin de vote à deux voix. Un vote pour le candidat de son choix, un vote pour le parti de son choix.

Inévitablement, il faut se poser la question du nombre de députés qui composeront la prochaine assemblée nationale. Si l'on garde l'hypothèse péquiste selon laquelle le tiers seulement des députés

serait élu selon un mode proportionnel, le nombre des députés devra être divisible par trois. Les 110 sièges actuels deviennent impossibles.

Ce pourrait être 120, dont 40 seraient élus au scrutin proportionnel. Ce pourrait également être le nombre exact des circonscriptions fédérales pour l'élection directe, actuellement 74, auquel on ajouterait les 37 élus au scrutin proportionnel, pour un total de 111.

Il y aurait deux avantages immédiats à ce dernier chiffre: on n'aurait pas à modifier sensiblement les locaux du parlement, ensuite si on adoptait la carte fédérale, les électeurs ne seraient plus mêlés, comme ils le sont actuellement, entre les comtés fédéraux et provinciaux. Ce dernier point n'est évidemment valable que dans l'hypothèse où le Québec maintiendrait sa représentation aux Communes.

Comme le Québec ne dispose pas de structures politiques au niveau régional, la constitution de listes de candidats ne pourra pas être faite suivant le modèle allemand.

Deux hypothèses peuvent ici être avancées: la constitution de listes soit au niveau provincial, soit au niveau d'un certain nombre de grandes régions.

La constitution de ces listes serait normalement laissée à la seule discrétion des partis politiques et il appartiendrait à ces derniers de favoriser ou non la représentation territoriale.

Dans l'hypothèse où l'on devait choisir la constitution de listes de candidats au niveau régional, on pourrait répartir de différentes façons le nombre des 40 mandats électoraux soumis au scrutin proportionnel. On pourrait soit respecter scrupuleusement la distribution de la population sur l'ensemble du territoire, soit privilégier les grandes agglomérations.

Avantages et inconvénients

L'établissement au Québec d'un mode de scrutin proportionnel mixte aurait pour premier avantage de corriger les écarts énormes entre la répartition du vote populaire et le nombre de sièges alloués à chaque parti lors des élections générales.

Les élections de 1970 et 1973 au Québec ont démontré l'absurdité du système actuel. En 1970, le PQ a

obtenu 23,5 p.c. du vote, mais 6,5 p.c. des sièges; en 1973, le même parti a recueilli 30 p.c. du vote, mais seulement 5,4 p.c. des sièges. En 1966, l'Union nationale avait battu le Parti libéral en obtenant 6 p.c. moins de vote.

A l'élection du 15 novembre dernier, le PQ a eu 40 p.c. du vote populaire mais 63,6 p.c. des sièges.

Si lors des deux élections précédentes le tiers des mandats avait été accordé sur une base proportionnelle, le PQ aurait recueilli 8 députés de plus en 1970 et 11 de plus en 1973. Par contre, un tel système aurait fait baisser de 8 sièges la majorité obtenue le 15 novembre dernier.

Un autre avantage du scrutin proportionnel est qu'il assure l'élection des principaux leaders des partis advenant leur défaite personnelle à l'élection directe. Un tel système aurait fait passer à René Lévesque et à ses principaux collègues d'entrer au parlement dès 1970.

La proposition du PQ vise l'établissement d'un scrutin proportionnel pour le tiers seulement des mandats électoraux, ce qui demeure minime.

Le Parti québécois semble craindre pour l'instant du moins l'établissement d'un mode de scrutin entièrement proportionnel qui placerait en minorité tout parti qui n'obtiendrait pas plus de 50 p.c. des suffrages exprimés.

Un tel système cependant s'avère très efficace en Allemagne fédérale puisque la cohésion et la concertation proverbiale dont sont capables les Allemands a donné à la RDA sept gouvernements de coalition stables et efficaces, sur un total de huit, depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Le système parlementaire britannique en vigueur au Canada ne favorise pas la coalition gouvernementale et il arrive souvent dans ce système qu'un gouvernement minoritaire soit une cause d'instabilité politique et d'inefficacité administrative.

Il serait risqué d'envisager ici un mode de scrutin entièrement proportionnel. N'ayant aucune tradition pour la concertation et la cohésion, ce serait en effet ouvrir la porte toute grande à l'instabilité que de créer les conditions de l'élection presque systématique d'un parti gouvernemental minoritaire.

Où sont les retrouvailles d'antan?

par Jacques Dallaire

Bien calé dans sa berceuse, Edouard tire tranquillement sur sa pipe, jetant de temps à autre un coup d'oeil par la fenêtre, pour guetter le va-et-vient de la route. Après plus de 40 ans à l'emploi de la même compagnie, comme simple manoeuvre, Edouard a pris sa retraite il y a une dizaine de mois.

Le temps est plus long et la pension pas trop grosse, mais maintenant que ses cinq enfants ont quitté la maison, qu'ils sont "installés", il a quelques piastres de côté, à la caisse populaire.

Ca n'a pas toujours été facile de rejoindre les deux bouts, quand il fallait élever la marmaille, mais "sa" Germaine, qui a toujours réussi à assembler un pantalon ou confectionner une robe d'un bout d'étoffe, l'a sans cesse épaulé. De toute façon, Edouard et Germaine ont l'habitude des sacrifices...

De ce temps-là, Germaine est passablement affairée. Son grand ménage est complété depuis une couple de semaines et ses cadeaux sont achetés depuis longtemps, mais reste la "mangeaille": les beignes sont déjà remisés au frais; il lui reste quelques tourtières à rouler. Reste à farcir la grosse dinde pour le souper de Noël.

Edouard et Germaine ont hâte: les enfants s'en viennent. Ils ne sont pas venus depuis le début de l'hiver. Ça va faire chaud au coeur de les revoir...

Depuis une dizaine d'années, c'est devenu une sorte de tradition: tout le monde se rassemble chez le père et la mère à Noël. La maison revit comme autrefois...

Paul, l'aîné, le "parvenu" de la famille, le gros commerçant du Bas-du-Fléuve, va venir c'est certain. Ne serait-ce que par principe. Il va s'amener, comme d'habitude, les bras chargés de cadeaux de prix, minutieusement choisis par sa femme Lise. Rien que des cadeaux, pas d'enfants, car Paul, contrairement à Lise, n'en veut pas.

Lionel, quant à lui, est père de quatre enfants. Malgré ses deux "jobs" et les prouesses de sa femme Isabelle, il tire plus souvent qu'autrement le diable par la queue. Les salaires ne sont pas élevés à



Saint-Jérôme. Mais ça ne fait rien, personne ne manquera de quoi que ce soit à Noël et la mère n'ont pas été oubliés. On réglera Household Finance plus tard!

Pierre, le petit dernier, n'a pas donné signe de vie depuis un bon bout de temps. Après deux ans de travail à Montréal, il a décidé de poursuivre ses études à l'université. Il habite un modeste appartement dans l'est de Montréal et arrondit ses fins de mois, en effectuant quelques travaux ici et là. Pers. nne dans la famille ne semble trop savoir ce qu'il fait au juste,

mais il semble s'arranger au mieux. En tout cas, il n'emprunte pas d'argent au père!

Malheureusement pour ses parents, Pierre brisera la tradition, cette année, comme sa sœur Gertrude d'ailleurs qui vient de prévenir la mère par téléphone qu'elle s'en va se faire chauffer la couenne au soleil du Sud, en compagnie de son ami Simon. Elle a promis d'arrêter à la maison en revenant de voyage!

Pierre pour sa part (il ne pensait pas de même auparavant) considère que Noël est trop commercia-

lisé et il préfère prendre part à un "party" organisé par l'un de ses confrères de classe. Il sera plus dans son milieu qu'il dit!

Yolande, elle, c'est un peu le moineau sur la branche. Toujours excitée, elle vit presque dans une valise depuis qu'elle s'en est allée dans le coin de Toronto. Elle s'anglicise de plus en plus la Yolande, et pas seulement parce qu'elle saute d'un avion à l'autre, à titre de représentante d'une grosse compagnie de produits de beauté.

Elle aussi, ça fait un bout de temps qu'elle n'a pas téléphoné à la maison, ne serait-ce que pour prendre des nouvelles de la santé du père et de la mère.

Comme l'année passée, elle va sans doute arriver à la dernière minute... à la course, en échappant deux ou trois paquets à l'entrée de la porte.

N'empêche que la maison sera quand même assez animée, cette année. A cause des petits-enfants, bien sûr, qui courent ici et là en se chamaillant à l'occasion. La mère, bien trop heureuse de les voir sous son toit, n'en passera pas de remarques. Comme d'habitude, elle les gâtera. Et le père retombera en enfance, en participant à leurs jeux.

Bien entendu, la discussion bifurquera vite sur la politique. Le père n'osera pas trop insister sur le fait qu'il n'a pas voté du bon bord, mais compte un allié chez son fils Paul qui est toujours en maudit d'avoir perdu ses élections. Contrairement à Lionel qui "est au pouvoir" depuis le 15 novembre.

Du moins, il a l'impression que son sort va s'améliorer et que le nouveau gouvernement va tout faire pour sortir les petits travailleurs du trou. C'est pas lui en tout cas qui va se plaindre de la hausse du salaire minimum.

Jusqu'aux petites heures, on jaspera du froid et des tempêtes de neige, des relations de travail, du chômage, de l'école, des soins de santé, des hôpitaux, des taxes et de la police.

Il y aura eu des places vides à la table, mais à part Gertrude et Simon, on se reverra peut-être chez Lionel au Jour de l'An...

Simon, ça ira aux Rois, quoique c'est plus bien bien fêté les Rois. Ça risque d'aller à Pâques. Reste toujours le téléphone. P'pa, pis man ont l'habitude d'attendre!

la science

C'est possible de parler science en français

par Maréchal Francoeur

Pour la première fois, en octobre 1976, les immunologistes francophones du monde se sont réunis au Manoir Richelieu, en un congrès qui a respecté les critères de qualité scientifiques les plus exigeants et qui a adopté le français comme langue officielle.

Ce congrès international, tenu du 11 au 15 octobre dernier, à Pointe-au-Pic, a clairement démontré que le français demeure une langue scientifique mondiale et qu'il est légitime et désirable de renouveler une expérience aussi fructueuse.

Le Dr Didier Dufour, directeur du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Québec, et président du Comité d'organisation de ce congrès historique, a reçu de nombreux documents qui attestent que dorénavant l'utilisation du français dans le monde peut

aussi permettre l'évolution de la connaissance scientifique.

Ces documents proviennent de France, des États-Unis, du Canada anglais, de Belgique, de Suisse et de plusieurs autres pays dont Israël.

Le Dr Guy-A. Voisin, président de la Société française d'immunologie, de Paris, dans un compte rendu officiel affirme que la "richesse et l'intensité des contacts scientifiques et des interactions qu'ont eus les participants entre eux, ont été particulièrement remarquables et il est impossible de ne pas envisager combien ces contacts auraient été moins profonds et moins fructueux si les participants avaient dû parler une autre langue que le français.

Le Dr Voisin note en outre que ce congrès a été ressenti par tous et en particulier par

beaucoup de participants de langue anglaise comme un enrichissement justifiant la répétition de telles réunions, comme en témoigne l'appréciation (anglophone) de la Société canadienne d'immunologie.

"Quant aux francophones, dit-il, ils ont enfin ressenti pour eux-mêmes l'aisance qui est habituellement ressentie par les anglophones dans les congrès internationaux. Que dire du soutien moral apporté à nos collègues québécois et de la reconnaissance de la valeur de leurs recherches?"

De Bruxelles, Belgique, le professeur André Govaerts, atteste: "Il est peu de dire que ce congrès fut un grand succès. Un succès qui résulte assurément du haut niveau des conférences de synthèse, de la diversité et de l'originalité des communications libres, de la densité du pro-

gramme s'étendant sur cinq jours, mais qui tient aussi à la chaleur et à la facilité des échanges intellectuels qui ont pu s'établir ou se renouveler entre chercheurs parlant leur propre langue.

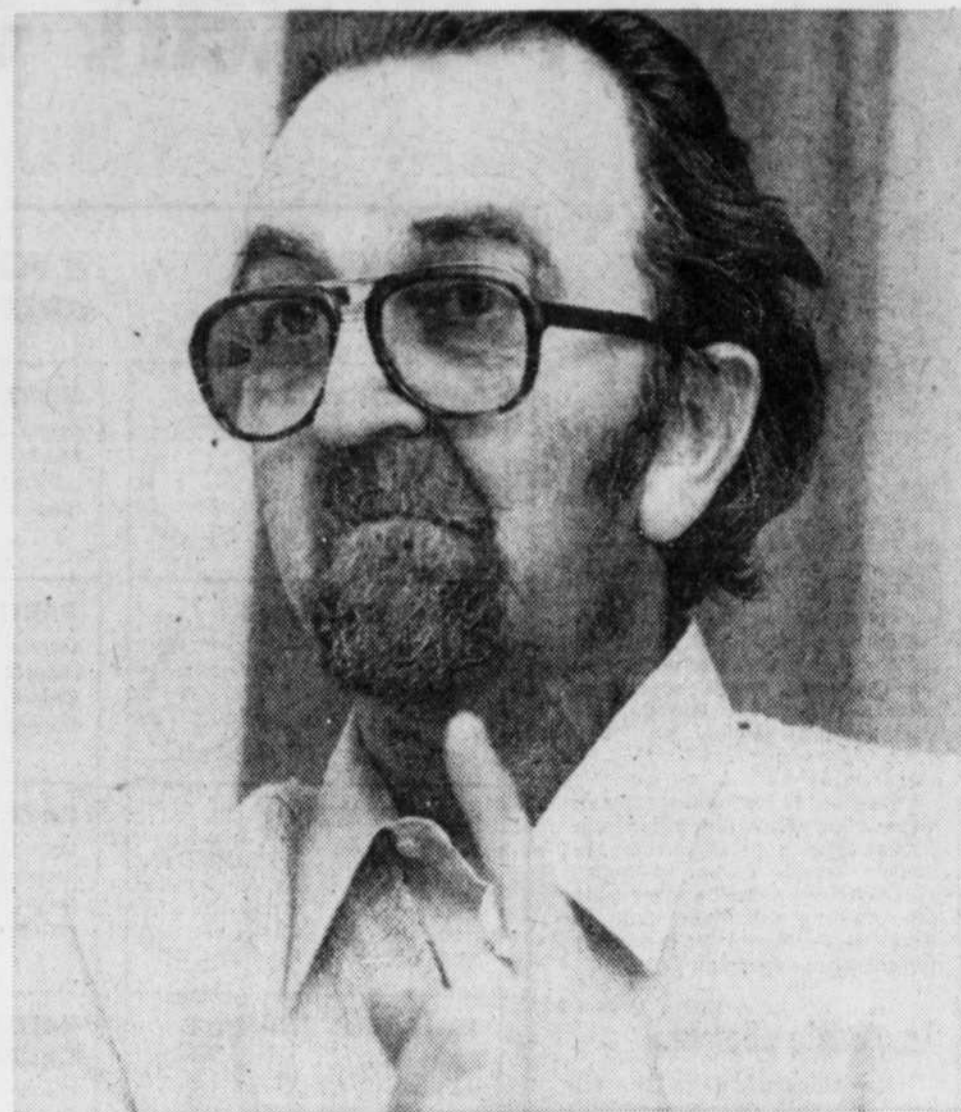
"Car tous, dit-il, quelle que soit leur maîtrise des langues étrangères, ont éprouvé l'extraordinaire sensation d'écouter sans effort, d'exprimer sans maladresse ou imprécision, de discuter sans méprise ni malentendu et d'être enfin des congressistes à part entière."

M. Michael Sela, président du département d'immunologie de l'Institut Weizmann, d'Israël, dans une lettre qu'a reçue le Dr Didier Dufour, affirme que ce fut pour lui un réel plaisir de parler au Congrès d'immunologie de Pointe-au-Pic.

"C'était la première fois,

écrit-il, que je participais à une réunion tenue entièrement en langue française. Cette réunion était du plus haut niveau scientifique et certaines des conférences, ainsi que les communications, ont apporté un tas d'informations nouvelles et intéressantes.

Le président de la Société canadienne d'immunologie, M. Phil Gold, note que le choix de conférenciers de réputation internationale de toutes les parties du monde a été une expérience sans précédent pour ceux qui assistaient pour la première fois à un congrès de ce genre. Des scientifiques de France et du Québec ont ainsi établi des liens d'amitié et de coopération et des immunologistes canadiens de culture française et de culture anglaise se sont rencontrés et ont pris connaissance des travaux qui se font actuellement au Québec.



Le Dr Didier Dufour

L'immunologie joue un rôle dans la lutte contre le cancer

par Maréchal FRANCOEUR

L'immunologie est de plus en plus importante dans le diagnostic et le traitement du cancer. Au Congrès francophone international d'immunologie tenu à Pointe-au-Pic, on a fait état des travaux sur la recherche de nouveaux antigènes tumoraux que l'on peut détecter dans le sérum des patients. On effectue déjà le dosage de deux antigènes qui servent au diagnostic de différentes maladies cancéreuses soit l'alphafoetoprotéine et l'antigène carcinoembryonnaire.

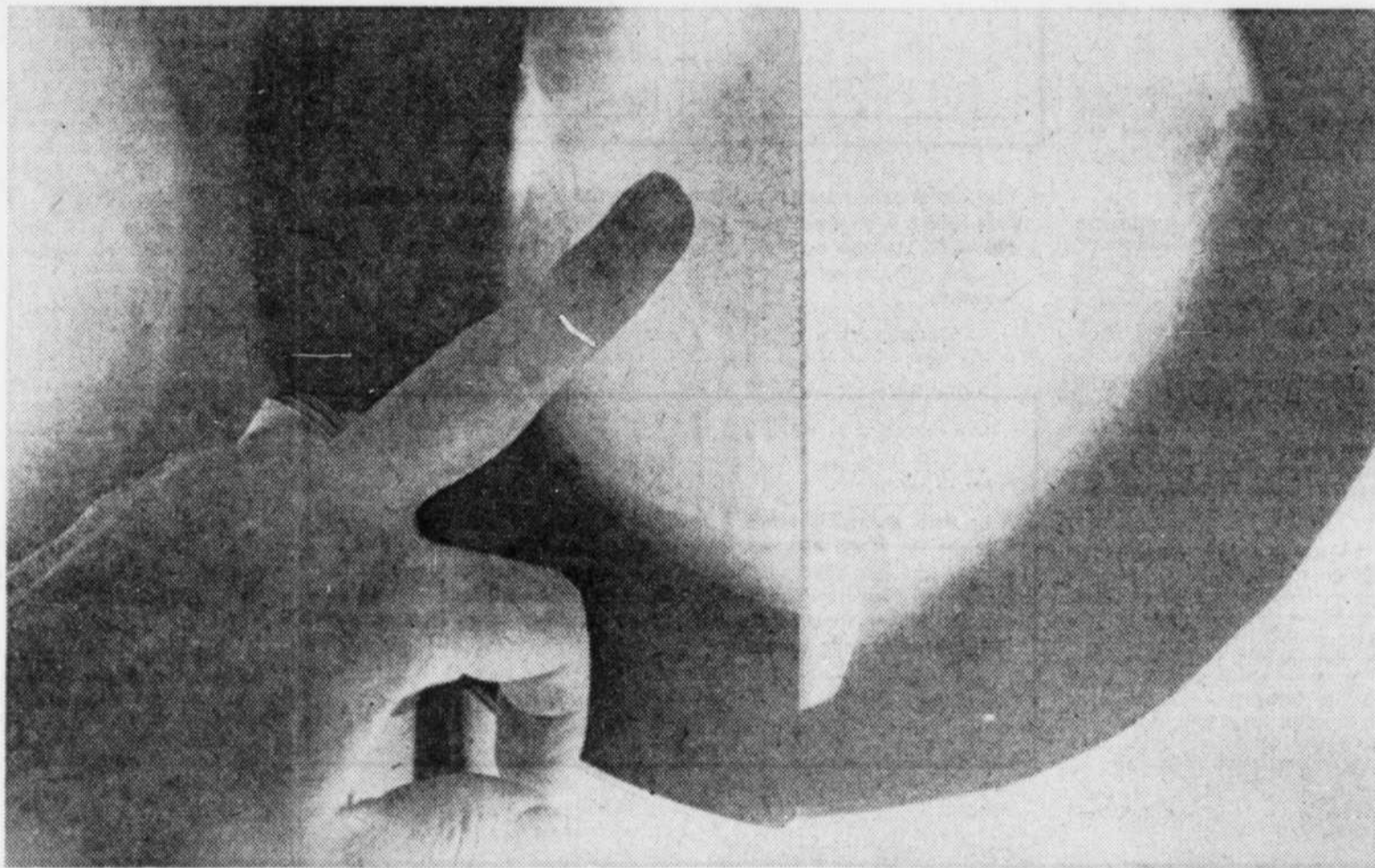
Présentement, les travaux des cancérologues québécois sont principalement orientés vers la virologie et l'immunologie, c'est-à-dire sur le rôle des virus dans certains cancers humains et l'étude des mécanismes de défense de l'organisme contre tous les types de cancer.

Les deux protéines mentionnées plus haut sont absentes du

sérum des gens normaux ou en quantités non détectables ou non significatives; elles s'élèvent de façon anormale dans le sérum des cancéreux. Bien que cette méthode ne soit pas infallible, elle est une aide précieuse dans le diagnostic; c'est essentiel avant l'emploi de l'immunothérapie. Depuis quelques années, l'introduction de deux techniques récentes que sont la chimiothérapie et l'immunothérapie dans le traitement de certaines tumeurs ont donné des résultats extrêmement prometteurs sur le plan clinique.

L'immunothérapie consiste à forcer l'organisme à rejeter sa propre tumeur.

Les principaux thèmes du congrès de Pointe-au-Pic étaient la régulation de la réponse immunitaire, l'immunopathologie tumorale et non tumorale et la synthèse des immunoglobulines et l'hétérogénéité des anticorps.



Radiographie de tumeur cancéreuse du sein. Les traitements immunologiques visent à soigner les formes résiduelles des cancers après qu'elles aient été réduites par d'autres techniques.

L'amiante à la source de plusieurs cancers

LYON (d'après AP et AFP) — Une vingtaine de savants et chercheurs du monde entier viennent de lancer un cri d'alarme sur les dangers de l'utilisation de l'amiante.

Ces vingt experts, réunis par le Centre international de recherche sur le cancer dans la ville de Lyon, en France, ont fait le point sur la situation.

Au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient le Dr David Rall (États-Unis), le Pr Selikoff (New York), le Dr Wagner (Cardiff), le Pr Jean Bignon (faculté de Médecine de Créteil) et le Dr Tomatis (CIRC), il a été précisé que sont menacés en premier lieu les ouvriers qui travaillent directement ou sont en contact professionnel avec l'amiante. Il y en a environ un million aux États-Unis et, statistiquement, 200.000 d'entre eux sont condamnés à mourir d'un cancer du poumon, 60.000 d'un mésothéliome (cancer de la plèvre), et des dizaines de milliers d'autres de divers cancers (digestifs, du foie, etc).

La situation

Au total, le pourcentage des décès dus à une forme quelconque de cancer est évalué à 40 pour cent alors qu'en moyenne, sur l'ensemble de la population, on compte 15 à 20 pour cent de décès causés par le cancer.

Mais, outre les travailleurs en contact avec l'amiante, sont également exposés les membres de leur famille (en raison des particules du produit ramenées au domicile dans les vêtements) et les personnes qui habitent à proximité d'usines ou de chantiers où l'on utilise de l'amiante (chantiers navals par exemple, chantiers de construction également en raison du mélange de l'amiante au ciment).

Le Pr Jean Bignon a souligné la situation scandaleuse existant en France par suite du retard apporté à la promulgation d'une législation réglementant les utilisations industrielles de l'amiante. Les chercheurs réunis à Lyon ont examiné 16 échantillons de vin. La moitié étaient contaminés par l'amiante dans des proportions parfois considérables: jusqu'à plus de cent millions de fibres par litre.

Les dangers de l'amiante semblent d'autant plus inquiétants que la consommation mondiale a considérablement augmenté. Elle a atteint cinq millions de tonnes l'an dernier. Et, d'autre part, il faut de vingt à quarante ans pour que le cancer apparaisse. Ceux qui sont traités actuellement correspondent à des expositions à l'amiante datant de 1930 à 1950. Les cancers causés par les expositions actuelles ne se manifesteront que dans les années 2000.

BOLSKAYA

un plaisir qui n'en finit pas

une vodka pure et limpide comme on n'en voit pas



Quand M. Parizeau rencontre M. de Coster...

Même si le nouveau ministre responsable de la Régie des mesures anti-inflationnistes du Québec n'en a pas encore soufflé mot, on peut dès maintenant prendre pour acquis que les jours de l'organisme québécois sont bel et bien comptés.



jean-paul gagné

D'une part, la Régie a presque terminé son travail, des avis techniques ayant déjà été émis sur la presque totalité des conventions qui lui ont été soumises pour étude à l'exception de l'entente entre le Syndicat des professionnels et le gouvernement du Québec, de la convention de l'Hydro-Québec et de ses employés et du règlement dans l'industrie de la construction.

Cependant, les avis de la Régie sur les ententes réalisées entre le gouvernement québécois et deux des groupes à qui M. René Lévesque a promis le respect des engagements initiaux, soit les enseignants et les inini-

mères, n'ont pas été rendus publics. Ces avis ont été acheminés au ministre Jacques Parizeau, qui ne les a pas rendus publics.

La régie a cru bon de conserver un "low profile", sachant que son avenir était mis en cause. Il valait mieux se contenter d'informer discrètement celui qui décidera de cet avenir pour ne pas ajouter à la confusion.

D'autre part, la somme de \$377 millions apparaissant dans les crédits supplémentaires qui ont été adoptés ces jours derniers à l'Assemblée nationale, comparativement aux \$225 millions prévus à cette fin par M. Ray-

mond Garneau indique bien que le gouvernement Lévesque n'entend pas revenir sur les engagements pris en campagne électorale à l'effet de respecter les conditions de rémunération déjà négociées par l'ancien gouvernement.

Dans un entretien téléphonique, le président de la Régie des mesures anti-inflationnistes, M. Robert de Coster, s'est toutefois refusé à faire un lien quelconque entre cette somme de \$377 millions et le coût supplémentaire que représente la non révision des salaires accordés à plusieurs groupes de fonctionnaires des

secteurs public et parapublic.

M. de Coster a d'ailleurs admis que la Régie qu'il préside fonctionne présentement au ralenti et qu'il s'attend à une décision prochaine du gouvernement sur l'avenir de l'organisme.

MM. Parizeau et de Coster se sont vus à ce sujet hier, mais rien n'a transpiré de la rencontre. Appartient-elle au gouvernement de prendre la décision et d'annoncer la nouvelle comme on dit dans le métier, mais pour l'instant la réaction du Cabinet du ministre se résume à trois mots: "Pas de commentaire".

Ce qu'il faut retenir de cela, c'est qu'il n'y a pas de décision de prise encore et que, ce qui est pire, cette prise de décision est relativement compliquée.

Le Québec est d'une part lié par une entente avec le fédéral et il serait

normal que l'avenir de la Régie soit décidé dans le cadre de cette entente fédérale-provinciale sur la lutte contre l'inflation.

Par contre, la Régie est devenue presque inutile puisque le gros coup est donné. En réalité, il n'a été donné que fort partiellement puisqu'on a enlevé à l'organisme de contrôle l'exercice de son rôle véritable de révision des ententes de rémunération qui dépassent les normes acceptables, lui enlevant ainsi toute autorité ou influence morale.

De plus, le commissaire Camille Blier, qui avait été chargé par l'ancien gouvernement de "décider" des rajustements à la baisse (la Régie n'a pour pouvoir que d'émettre les avis techniques), mais qui n'est entré en fonction que pendant la campagne électorale, c'est-à-dire près d'un an après l'introduction des contrôles anti-inflationnistes, ne s'est pas encore prononcé sur

aucune demande de révision des ententes.

Une douzaine de ces demandes reposent sur le bureau de M. Blier, mais ce dernier se demande s'il ne vaut pas mieux plier bagage et retourner à son ancienne fonction, soit la vice-présidence de la Commission des affaires sociales.

En un mot, la Régie que préside M. Robert de Coster est immobilisée, comme le sont d'ailleurs la plupart de ses quelque 60 employés.

L'avenir de la Régie se résume à deux hypothèses:

1 — La Régie disparaît et ses employés retournent à leurs anciens postes ou quittent tout simplement puisque certains d'entre eux sont des contractuels. Trois ou quatre ont déjà quitté et certains s'approprient à le faire puisque "le challenge n'existe plus".

2 — Le gouvernement pourrait être tenté de conserver la Régie et lui confierait un nouveau mandat qui dépasserait la stricte surveillance des rémunérations.

Il faut rappeler ici que le Québec a participé à nombreuses discussions avec le palier fédéral sur la période d'après-contrôles et qu'on peut déjà prendre pour acquis que le fédéral conservera une ou des structures quelconques pour continuer une forme de surveillance de la rémunération et de la montée des coûts dans le secteur public et dans certains secteurs d'activité importants.

Le Québec pourrait être tenté de marcher dans ce sentier initialement tracé par les États-Unis et se donner des pouvoirs plus étendus de surveillance de certains secteurs où l'absence de politique et de contrôle laisse place à des abus certains.

CHRYSLER CORPORATION



A. Jean de Grandpré, C.R. Chrysler Corporation de Détroit au Michigan annonce l'élection de M. A. Jean de Grandpré, C.R. au conseil d'administration. M. de Grandpré est président du conseil et chef de la direction de Bell Canada et administrateur de plusieurs importantes compagnies canadiennes et américaines. A l'emploi de Bell Canada depuis 1966, M. de Grandpré était nommé au poste de Chef de la direction le 1er mai 1976. Originaire de Montréal, M. de Grandpré est diplômé de l'Université McGill et est membre à vie du Barreau canadien et membre du Barreau du Québec. (ANN 1)

en un clin d'oeil

Hydro et Sidbec-Normines ont conclu leurs emprunts

L'Hydro-Québec et le groupe Sidbec-Normines ont conclu sur les marchés financiers des emprunts impliquant un demi-milliard de dollars.

C'est ce qu'a annoncé en milieu d'après-midi vendredi à Québec, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau.

D'une part, l'Hydro-Québec a contracté sur le marché financier suisse trois emprunts de 100.000.000 de francs suisses chacun, soit \$120.000.000 en devises canadiennes, portant intérêt à 5-8 pour cent et venant à échéance le 23 décembre 1981.

Le gouvernement du Québec, a précisé le ministre des Finances, tient à souligner que ces emprunts ont été effectués suivant les règles normales de ce type d'opérations financières.

Par ailleurs, l'emprunt réalisé par le groupe Sidbec-Normines Inc. implique \$398.358.000 dont \$330.303.000 en devises américaines et \$68.000.000 en devises canadiennes.

Les taux d'intérêt obtenus sont respectivement de 10-18 pour cent et 11-18 pour cent "ce qui, a affirmé le ministre des Finances, correspond aux conditions d'emprunt généralement faites à l'entreprise privée".

L'emprunt viendra à échéance en 1999 et a été obtenu auprès d'un groupe composé de 47 institutions privées.

Quand à l'emprunt de l'Hydro-Québec, recherché pour tester l'accueil fait au Québec sur les marchés, du propre aveu de M. Parizeau, il a été obtenu aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement en Suisse pour ce type de prêt de la part de trois maisons "dont la prudence et la rigueur, a dit le ministre, et bien connues".

Baisse des taux du Trust royal

A compter de jeudi, la compagnie Trust royal a diminué les taux d'intérêt payables sur ses certificats de placement garanti (dépôts à terme).

Voici les nouveaux taux: A vue 7.00% (en comparaison de 7.50%)
30-59 jours 8.00% (en comparaison de 8.50%)
60-89 jours 8.00% (en comparaison de 8.75%)
90-179 jours 8.25% (en comparaison de 8.75%)
180-269 jours 8.25% (en comparaison de 8.75%)
270-364 jours 8.25% (en comparaison de 8.75%)
1 an et moins de 2 ans 8.25% (en comparaison de 8.75%)
2 ans et moins de 3 ans 8.50% (en comparaison de 9.00%)
3 ans et moins de 4 ans 9.00% (en comparaison de 9.25%)

4 ans et moins de 5 ans 9.00% (en comparaison de 9.25%)
5 ans, intérêt versé semestriellement 9.50% (en comparaison de 9.75%)
5 ans, intérêt versé annuellement 9.75% (en comparaison de 10.00%)
Certificats de revenu mensuel garanti 9.25% (en comparaison de 9.50%)
Certificats de revenu mensuel garanti aux termes du "Trust royal 60" 9.50% (en comparaison de 9.75%)
Certificats du régime d'épargne-retraite garanti 9.50% (en comparaison de 9.75%)

Les autres taux demeurent inchangés

Tom Kent président de Sysco

HALIFAX (PC) — Le premier ministre Gerald Regan a annoncé la nomination de M. Tom Kent à la présidence de la société Sydney Steel (Sysco), propriété de la Nouvelle-Ecosse.

M. Kent, qui est âgé de 54 ans, était président de la société Cape Breton Development (Devco), qui appartient au gouvernement canadien.

Il remplace à la Sysco M. Ernest Alderton, qui a remis sa démission après avoir occupé le poste durant quatre ans.

M. Kent deviendra également vice-président du conseil d'administration de la Cansteel, une agence chargée de fonder une nouvelle aciérie au Cap Breton.

M. Kent faisait déjà partie du conseil d'administration de la Cansteel et il continuera de siéger au conseil de la Devco.

Port de Québec: tonnage en hausse

Le port de Québec a enregistré, pour les onze premiers mois de 1976, une augmentation de 16 pour cent des marchandises manutentionnées comparativement à la même période l'an dernier.

Le directeur du port, le capitaine Henri Allard, estime pouvoir terminer l'année avec une augmentation de 14 pour cent.

L'année 1975 avait été catastrophique pour le port de Québec, alors qu'on avait noté une diminution de 8.8 pour cent des marchandises à cause des problèmes de relations de travail dans la région.

Cette année, les augmentations de marchandise les plus remarquables ont été observées dans les secteurs des céréales, du minéral et des hydrocarbures.

Gulf plaide pour le fédéralisme

Le vice-président exécutif de

Gulf Oil Canada a cité l'aide financière reçue d'Ottawa par sa compagnie pour la construction d'un pétrolier comme "un bon exemple des bénéfices économiques que le système fédéraliste peut procurer à l'industrie".

Président au baptême du "Gulf Mackenzie", M. Lorrie Blaser a rappelé au gouvernement péquiste qu'un climat de confiance et de stabilité était essentiel à la prospérité du Québec.

Selon lui, l'avenir du Canada et de toutes les provinces dépend de la préservation du pays.

"J'ai confiance, a-t-il déclaré, que le nouveau gouvernement québécois va continuer, pour sa part, à maintenir le genre d'atmosphère qui va nous permettre de bien fonctionner et de retirer un rendement adéquat de nos investissements ici."

Charters: tarifs inchangés

La Commission canadienne des transports a annoncé que les tarifs des charters demeureraient les mêmes l'été prochain, pour tous les vols de l'Atlantique du Nord.

Ces tarifs, qui entrent en vigueur le 1er mai, sont suggérés par les sociétés aériennes suivantes: Wardair Canada, d'Edmonton; Pacific Western Airlines, de Vancouver; Québecair, de Montréal; et CP Air, de Vancouver.

Seule la demande de Wardair, qui est la même que celles des autres compagnies, doit être approuvée par la CCT. Les sociétés étrangères ne peuvent pas imposer de tarifs inférieurs.

Un avion affrété pour le trajet Toronto-Londres coûtait, l'an dernier, de \$299 à \$369, selon la période de l'année.

Menaces de boycott

Les journaux britanniques menacent de boycotter leurs fournisseurs canadiens et scandinaves de papier d'imprimerie si les récentes augmentations des prix de ce produit ne sont pas modifiées.

L'Association des utilisateurs britanniques de papier journal reproche aux fabricants étrangers d'avoir décidé à partir du premier janvier un relèvement de quarante livres par tonne de papier 45 grammes, trop élevé relativement aux changements de parités du dollar canadien et de la couronne suédoise.

Les imprimeurs se déclarent prêts à stopper leur publication plutôt que de payer le prix qui leur est imposé. Ils estiment pouvoir vivre deux mois sur leurs stocks et la production des fabricants de papier britanniques.

La Grande-Bretagne utilise annuellement 1.2 million de tonnes de papier d'imprimerie, dont 400.000 tonnes de production intérieure. Sur la totalité des importations, 550.000 tonnes proviennent de Scandinavie et 250.000 tonnes du Canada.

Pourquoi pas une liaison Québec-Hull?

un commentaire de Jean Didier FESSOU

A la fin du siècle dernier, le moindre patelin qui bénéficiait de la construction d'une gare de chemin de fer était aussitôt érigé au rang de ville. Son nom apparaissait alors sur les cartes et son développement industriel était assuré.

Aujourd'hui la moindre ville qui bénéficie de la construction d'une piste d'aéroport convenable mesurant au moins 4,500 pieds, peut prétendre, elle aussi, à un certain essor économique. A tout le moins, elle existe sur la carte. C'est pourquoi les municipalités se disputent si âprement la construction d'un aéroport.

Ce choix, d'habitude, est réservé aux services aériens du ministère fédéral des Transports. Mais il arrive aussi que les fonctionnaires fédéraux soient mis devant le fait accompli et qu'un aéroport ait été construit là où ce n'était pas franchement nécessaire. Il semble que c'est ce qui s'est produit à Hull.

La Société d'aménagement de l'Outaouais a décidé, vers la fin des années 70, la création d'un aéroport industriel. Etant sous-entendu que la proximité d'une piste d'atterrissage était susceptible d'attirer des industriels.

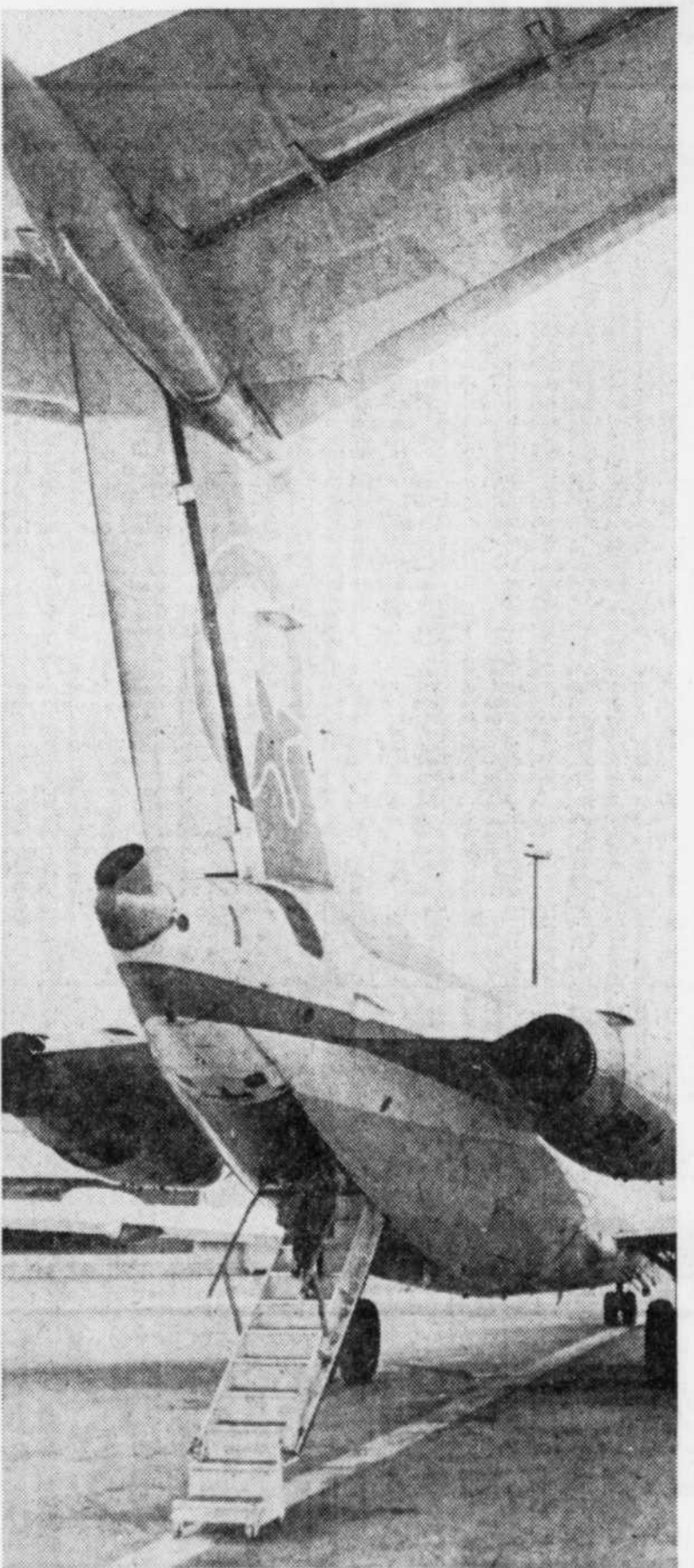
Selon M. Antoine Grégoire, président de l'organisme régional si cher au coeur de M. Oswald Parent du temps où il était ministre au provincial, plusieurs études d'experts ont montré la nécessité d'un aéroport à Hull. Selon lui et selon M. Pelletier de la compagnie Québecair, des études de marché poussées ont même démontré qu'une clientèle existe pour justifier la présence d'un aéroport à Hull et les services quotidiens d'une compagnie aérienne.

Le ministère fédéral des Transports s'est tout de même montré plus prudent et s'est contenté d'allouer un crédit de \$210,000 pour couvrir une partie des frais occasionnés par les études de faisabilité et les études de marché.

Selon certains fonctionnaires fédéraux et selon certains directeurs commerciaux d'Air Canada, dont M. Bérubé de Québec, il n'y a pas une clientèle suffisante dans l'Outaouais pour permettre et justifier l'exploitation d'un aéroport à Hull et le service quotidien d'une nouvelle compagnie aérienne. En l'occurrence Québecair qui se propose, si l'autorisation lui en est donnée par la Commission canadienne des Transports, d'assurer une liaison quotidienne directe entre Québec et Hull avec ses Fokker 27.

En outre, l'aéroport Uplands, sis quelques milles au-delà de l'Outaouais, en territoire ontarien, n'est pas utilisé à pleine capacité.

Alors on peut se demander, raisonnablement, pourquoi la Société d'aménagement de l'Outaouais a puisé \$5 millions dans les fonds publics pour construire une piste de 4,500 pieds à Hull? On peut se demander quelle partie poursuit Québecair en exigeant du gouvernement fédéral un permis d'exploitation Québec-Hull?



La réponse à la première question se trouve peut-être dans le fait qu'un ministre influent de l'ancien gouvernement provincial avait à coeur les intérêts de l'Outaouais et avait fait de la Société d'aménagement de l'Outaouais "sa chose". Et la construction d'un aéroport, excusez du terme, "ça pose un homme".

La réponse à la deuxième question est plus simple: Québecair, une compagnie aérienne qui appartient à un anglophone du nom de Howard Webster, va chercher l'argent là où il se trouve. Et l'argent ne se trouve pas dans les services aériens de l'est québécois mais plutôt dans l'ouest québécois. Et plus particulièrement du côté de l'Ontario. La Commission canadienne des Transports refuse obstinément d'ouvrir le marché ontarien à Québecair. Un

droit d'atterrissage à Hull, ce serait déjà un premier petit pas... Vu sous cet angle on ne peut guère blâmer Québecair et n'importe quel homme d'affaires agirait comme le président de notre compagnie aérienne régionale.

Le vrai problème est ailleurs. Et nous avons posé la question suivante à M. Pelletier, porte-parole de Québecair:

"Ne croyez-vous pas que si le Québec avait \$5 millions à dépenser pour le transport aérien régional, il n'aurait pas été préférable de les investir dans l'est du Québec, là où il y a de vrais problèmes?"

"Je suis convaincu que cela aurait été préférable. Autant pour le public que pour Québecair", nous a répondu M. Pelletier.



Université du Québec
Ecole de Technologie supérieure



Charles-E. Beaulieu Lionel Boulet Jacques-P. Villeneuve

Monsieur Bernard-G. Côté, Président et Chef de direction de Celanese Canada et Président du Conseil d'Administration de l'Ecole de technologie supérieure de l'Université du Québec, est heureux d'annoncer la nomination au Conseil d'Administration de l'Ecole de technologie supérieure, de monsieur Charles-E. Beaulieu, Vice-président à l'Enseignement et à la Recherche, Université du Québec et Président du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Recherche Scientifique; monsieur Lionel Boulet, Directeur général de l'Institut de Recherche de l'Hydro-Québec; monsieur Jacques-P. Villeneuve, Vice-Président exécutif de la Société Générale de Financement du Québec.

Les importateurs canadiens de vêtements sont furieux

par la Presse CANADIENNE

"Vous avez provoqué un quasi-massacre parmi les petits entrepreneurs du Canada", a affirmé cette semaine le marchand de détail Morris Gay, de Toronto, dans une lettre qu'il faisait parvenir au ministre fédéral du Commerce, M. Jean Chrétien.

M. Gay, un spécialiste du vêtement pour hommes, est un des importateurs de vêtements de haute couture dont le commerce est affecté par les contingentements imposés récemment sur ces importations.

La colère qu'il exprime symbolise bien le fossé qui s'est élargi cette semaine entre les importateurs de les manufacturiers canadiens de textile.

Arthur Hutner, âgé de 70 ans, président d'Industrial Textiles Ltd., de Toronto, un des manufacturiers qui profitent de l'imposition de ces quotas, a affirmé que ce fossé dont parlent les détaillants "n'est qu'un leurre et que toutes les personnes intéressées au commerce de détail en sont conscientes".

Dénonciation

M. Hutner dénonce les importateurs de vêtements de haute couture qui prétendent que les quotas les empêchent d'importer des produits qui ne sont pas disponibles au Canada.

"Tout ce qui se fait ailleurs

peut être acheté d'un manufacturier canadien", dit-il. Les commerçants canadiens sont inquiets parce que leurs profits sont plus élevés sur les produits importés.

Dans sa lettre à M. Chrétien, M. Gay prétend que les manufacturiers canadiens ne peuvent produire assez pour satisfaire à la demande domestique.

"La majorité des propriétaires de commerces de vêtements spécialisés ont été forcés de recourir à l'importation parce qu'ils ont découvert qu'il était impossible de trouver au Canada la marchandise que leurs clients désirent et aux prix que leurs clients veulent déboursier.

Alasdair McKichan, président du Conseil du commerce de détail du Canada, a affirmé qu'il y aura pénurie de vêtements à bas prix, en février et mars, à moins que les importateurs n'obtiennent la permission de réceptionner les marchandises étrangères qu'ils avaient commandées pour la saison printanière.

Commandes

Il a ajouté que plusieurs détaillants possèdent des lettres de crédit sur des marchandises déjà manufacturées et commandées, mais qu'ils ne peuvent recevoir, étant incapables d'obtenir un permis d'importation.

Il évalue à environ 100

millions le total de ces commandes et lettres de crédit.

Un représentant de Simpsons-Sears Ltd., M. Ken Lane, a affirmé que le catalogue du printemps de cette compagnie est plein de produits "que l'on n'est pas sûr d'obtenir".

"Que devrions-nous répondre à nos fournisseurs? Nous sommes désolés, le gouvernement nous a déçu. Faites ce que vous voulez avec votre marchandise.

"Non, nous ne pouvons agir ainsi. Nous devons honorer nos engagements. Nous paierons la marchandise commandée".

Il a fait état d'une expédition de chemises importées qui sont en transit dans le port de Vancouver. Les douanes ont fait parvenir une note à Simpsons Sears les informant que cette cargaison serait vendue à l'encan d'ici trente jours si elle n'était pas prise en charge par son destinataire.

Entre-temps, le ministère du Commerce a refusé d'accorder un permis d'importation pour cette marchandise.

M. Lane a précisé que ces chemises ont éventuellement été dédouanées en les versant aux quotas de Simpsons Sears pour 1977, même si cette compagnie ne connaît pas encore la quantité de vêtements qu'elle pourra importer.

Nouveau déficit aux USA

WASHINGTON (AFP) — La balance des comptes courants des Etats-Unis a enregistré un déficit de \$1,06 milliard pendant le troisième trimestre de cette année au lieu d'un excédent de \$816 millions pendant le trimestre précédent, a annoncé mercredi le département américain du Commerce.

Ce déficit, a précisé le

département du Commerce, est le plus élevé depuis celui de \$1,48 milliard qui avait été enregistré au troisième trimestre de 1974. La détérioration par rapport au trimestre précédent a été due principalement au commerce extérieur dont le déficit a plus que doublé, passant de \$1,4 à \$3,03 milliards. En conséquence, l'excédent de la balance des biens et services a été réduit de près de moitié, tombant de \$1,74 milliard à \$889 millions.

Capitaux

Dans le domaine financier, on a enregistré une diminution des sorties de capitaux

qui se sont néanmoins maintenues à un niveau élevé, à \$8,9 milliards au second trimestre. Ce repli s'est produit en dépit d'une augmentation de 100 pour cent des achats de valeurs étrangères par les Américains, qui sont passés de \$1,4 à \$2,8 milliards de dollars. Les dons du gouvernement américain à l'étranger ont également augmenté.

Sur la base des statistiques préliminaires du département du Commerce, la balance des comptes courants a été déficitaire pendant les neuf premiers mois de 1976, alors qu'elle avait connu un excédent de \$11 milliards en 1975.

Maison de Diefenbaker

PRINCE ALBERT, Saskatchewan (PC) — Le comité des finances du conseil municipal de Prince Albert croit que le prochain budget devrait prévoir un montant additionnel de \$16,000 pour des travaux de réparation à la maison de l'ex-premier ministre John Diefenbaker.

Au cours des trois dernières années, \$14,000 ont déjà été consacrés à cette fin par l'administration municipale.

La maison, située près du palais de justice, a été donnée à la ville par M. Diefenbaker, à la condition qu'aucun droit d'entrée ne soit imposé aux visiteurs.

Le maire de Prince Albert, M. Mac Pereverzoff, s'est dit déçu du refus du ministère du Tourisme de la Saskatchewan d'aider financièrement le conseil municipal à conserver la maison de l'ex-premier ministre.

Assurances Générales

Spécialité:

Assurance Commerciale



Jacques Dubé & associés

2815, boul. Laurier, suite 1111
Ste-Foy, P.Q. 653-1121

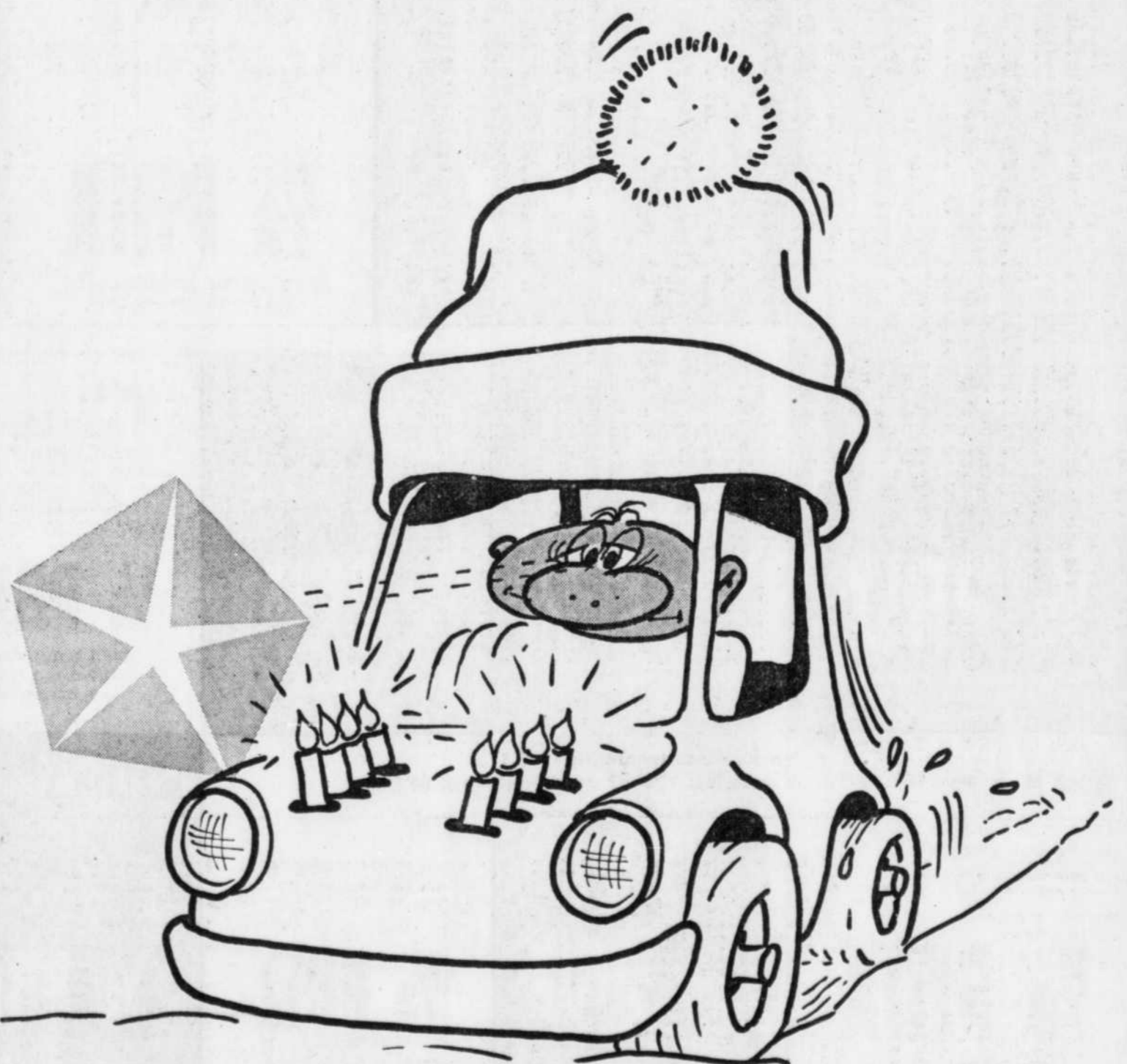


L'avenir est aux moyens tonnages

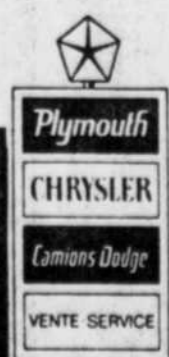
L'exploitation des pétroliers de fort tonnage, 200,000 tonnes et plus, pose de nombreux problèmes aux armateurs: coûts d'exploitation élevés, refus des compagnies d'assurance de couvrir certains risques en cas d'accidents, infrastructures portuaires inadaptées, pressions de l'opinion publique suite aux marées noires qui ont pollué plusieurs littoraux. De telle sorte que les armateurs préfèrent ancrer leurs mastodontes dans les fjords norvégiens et revenir à l'exploitation de pétroliers de moyen tonnage, c'est-à-dire 80,000 tonnes

environ. C'est ainsi que la compagnie Esso a décidé d'exploiter des navires de moyen tonnage pour transporter le pétrole de la mer du Nord. Sur notre cliché le Warwickshire, un pétrolier de 85,000 tonnes, vient de recevoir son premier chargement de pétrole d'un puits situé à 112 milles au nord-est des Iles Shetland. C'est cet or noir qui sauvera peut-être la pauvre Albion de la crise financière et économique dans laquelle elle est plongée.

FOURNIER ? "MAIS C'EST À LÉVIS QU'IL CRÈCHE!"
(LUI DIT L'ÉTOILE)



ON VOUS EN SOUHAÏTE DE BIEN JOYEUSES
ET CETERA ET CETERA!



fournier
AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis,
837-2411

CHRYSLER - CORDOBA - GRAN FURY -
VOLARE - FURY - COLT - ARROW -
CAMIONS DODGE

NOËL

Venez lundi, dès 9h00 INCROYABLE

Incroyable mais vrai!

Profitez de nos aubaines, lundi de 9h00 à 17h30.

Recherchez les affiches "Incroyable" dans tout le magasin!

- Valeurs INCROYABLES sur marchandises de saison pour la famille et la maison.
- Nombreux autres spéciaux non annoncés, surveillez nos affiches en magasin.

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

- Pas de commandes postales ou téléphoniques.
- Quantités limitées, premiers arrivés, premiers servis.

<p>Ensembles de ski pour hommes</p> <p>Solde de nos lignes régulières, de marques renommées. Couleurs et tailles désassorties.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>SPORT POUR HOMMES (Rayon 600) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Choix de 1,800 paires de pantalons pour hommes</p> <p>100% laine ou laine et/ polyester. De manufacturiers réputés. Tailles 26 à 44. Couleurs en vogue.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>PANTALONS POUR HOMMES (Rayon 611) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Chics complets et vestons sport pour hommes</p> <p>Modèles variés. Couleurs et tailles désassorties. MAIL ST-ROCH SEULEMENT.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>CONFECTION POUR HOMMES (Rayon 610) Mail St-Roch, rez-de-chaussée.</p>	<p>Sous-vêtements pour hommes</p> <p>Choix de caleçons et camisoles avec manches. Couleurs variées.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Tricots pour messieurs</p> <p>Chandails et cardigans à manches longues. Couleurs-mode. Tailles variées.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	
<p>Chemises de toilette pour hommes</p> <p>Chemises de belle qualité, à manches longues et sans repassage. Couleurs variées.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Chemises sport pour hommes</p> <p>Modèles à manches longues, 100% polyester. Couleurs et tailles variées.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>MERCERIE POUR HOMMES (Rayon 620) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Arbres et décorations de Noël</p> <p>Boîtes de boules, jeux de lumières extérieures, etc. Avec achat de \$1 et plus.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>BOUTIQUE DE NOËL (Rayon 294) Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>Chandails pour jeunes filles</p> <p>Modèles à col roulé ou col arrondi, manches longues. 100% coton ou 100% acrylique. Tailles variées, couleurs-mode.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>BOUTIQUE JEUNELLE (Rayon 630) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Pantalons et tuniques pour jeunes filles</p> <p>Pantalons en velours cordé, 100% polyester ou polyester et/coton. Tuniques quadrillées 100% coton. Tailles désassorties. Couleurs-mode.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>BOUTIQUE JEUNELLE (Rayon 630) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Chemisiers et chandails pour dames</p> <p>Chemisiers 100% coton ou polyester. Cardigans, chandails 100% acrylique. Tailles désassorties. Couleurs-mode.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>LE GILET (Rayon 646) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>
<p>Pour la junior!</p> <p>Jupes longues, gilets et blouses pour Jeunes filles. Choix de tissus. Tailles variées. Couleurs-mode.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>SPORT JUNIOR (Rayon 640) Mail St-Roch, rez-de-chaussée; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Ensemble de draps "Wabasso"</p> <p>Motif "Roses on White" pour LIT SIMPLE. 50% coton, 50% polyester sans repassage.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>LITERIE (Rayon 100) Mail St-Roch, LE FOYER, Etage 'A'; Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>Lot de matelas "Sealy"</p> <p>Mesurant 39". Quantité limitée. Coût de livraison: \$2 par morceau.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>LITS (Rayon 711) Mail St-Roch, LE FOYER, Etage 'A'; Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>Mobiliers de cuisine et salle à manger</p> <p>Ensembles de 5 et 7 pièces. Marques Basset et Morris Chrome. Tables ovales, rondes ou rectangulaires.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>MEUBLES (Rayon 710) Mail St-Roch, LE FOYER, Etage 'A'; Lévis, rez-de-chaussée.</p>	<p>Manteaux pour dames</p> <p>Groupe de manteaux avec ou sans fourrure. En laine, nylon piqué, similifourrure et cuir. Styles variés. Tailles désassorties.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>MANTEAUX POUR DAMES (Rayons 510 et 512) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Robes pour dames</p> <p>Groupe de robes et deux-pièces. Modèles et tissus variés. Aussi, robes longues. Tailles désassorties, couleurs-mode.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>ROBES POUR DAMES (Rayon 531) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.</p>
<p>Lingerie pour dames</p> <p>Ensembles de négligés, robes de nuit courtes ou longues. Tissus variés, tailles désassorties.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>LINGERIE POUR DAMES (Rayon 300) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Robes de chambre pour dames</p> <p>En nylon brossé ou 100% acrylique. Styles variés. Tailles désassorties.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>LINGERIE POUR DAMES (Rayon 300) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étage supérieur.</p>	<p>Ouvert toute la journée de 9h00 à 17h30</p> <p>• Stationnement gratuit avec tout achat de \$2 et plus.</p>		<p>Choix de coordonnés pour dames</p> <p>Blazers, pantalons, jupes et blouses. Tissus variés, couleurs-mode. Grands variés.</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>SPORT POUR DAMES (Rayon 542) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, étages supérieur.</p>	<p>JOUETS</p> <p>Tous les jouets et tous les souliers Adidas dans le rayon sont réduits à:</p> <p>1/2 PRIX</p> <p>VILLE DES JOUETS (Rayon 910) Mail St-Roch, 2e étage; Lévis, rez-de-chaussée.</p>